Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 056-215602632-20260303-D20260303_12-DE

République Française
Département Morbihan
Commune de Sainte-Anne d'Auray

Référence
D20260303-12

Objet de la délibération
Compte rendu de décisions Article L.2122-22 CGCT

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	15	19

Date de la convocation
23/02/2026

Date d'affichage
23/02/2026

Pas de Vote
Pour : 0 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Vannes
Le : 5 mars 2026
Et
Publication ou notification du :

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 mars 2026

L'an 2026, le 3 mars à 20H00, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Anne d'Auray s'est réuni salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur GASTINE Roland, Maire.
Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 23 février 2026.
La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 23 février 2026.

Présents : R. GASTINE, J-M YANNIC, M. LE FRAPPER, JM BARBE, M-C. DE LA BOURDONNAYE, K. FORGET, F. COLLEC, J-B HARY, M. LE HEC, M-P HELOU, M-C THERAUD, M. NICOLAS-DESCHAMPS, S. NOBLANC, C. TRACOL et N. VEST.

Absents excusés :
J. DUBOUAYS a donné pouvoir à M-C DE LA BOURDONNAYE
F. LE ROUX a donné pouvoir à K. FORGET
D. LE NEILLON a donné pouvoir à F. COLLEC
V. JEGOUSSE a donné pouvoir à R. GASTINE
Absents non excusés : S. REBY, R. FILY, Y. JOUNOT, G. LE PALMEC,

A été nommé secrétaire : Claude TRACOL

20260303-12 – Compte rendu de décisions prises au titre de la délégation du conseil au maire (article L.2122-22 du CGCT)

Date	Objet	Fournisseur	Montant TTC en €
24/12/2025	Assurances – flotte automobile	Générali	6 595.66
	Assurance dommage ouvrage - ALSH	SMABTP	23 000.00
08/01/2026	Transport école – cantine (restaurat°)	Morio Voyages	12 193.00
08/01/2026	Aménagement entretien du chemin du Guern	LTS	8 495.28
08/01/2026	Contrat éco-paturage 2026	Un mouton dans la ville	3 883.20
15/01/2026	Rampe PMR Basilique	Sarl DB Métal	22 800.00
20/01/2026	Réfection solin des rives - basilique	La morbihannaise des toits	2 992.63
21/01/2026	Intervention sur carillons cloche 3 – carte extension sur central	SA BODET	2 318.40
12/02/2026	Curage des fossés 2026	Sarl JAN	9 801.85
12/02/2026	Repérage amiante dans les chaufferies	ADX Groupe	3 000.00
12/02/2026	Signalétique -bourg	Signaux Girod	7 386.05
12/02/2026	Bardage bois sur un mur - école	Golf Bois Création	8 155.80
19/02/2026	Couvertine sur mur - école	La Morbihannaise des toits	1 429.59
16/02/2026	Eclairage publique lanternes – rue Locmaria et Pen Prat	Morbihan Energies	3 024.00

Après avoir entendu le rapport de présentation, le conseil municipal prend acte de ces engagements.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Le Maire
Roland GASTINE

Pour copie conforme, le

MAIRIE DE SAINTE-ANNE D'AURAY (MORBIHAN)